



Comité Régional des Pêches Maritimes et des Elevages marins Hauts-de-France

Boulogne-sur-Mer, lundi 27 mai 2026

Note de présentation de la délibération n° 10/2026 fixant les conditions d'exploitation de l'amande de mer (*Glycymeris glycymeris*) dans les eaux des Hauts-de-France, au « large de la Somme »

Consultation du public à partir du 27/06/2026

Participation du public aux décisions des autorités de l'Etat ayant une incidence sur l'environnement

Courriel : crpm@copeche.org

En application de l'article 7 de la Charte de l'environnement et de l'article L 123-19-1 du code de l'environnement, les projets émanant du CRP MEM Hauts-de-France doivent être soumis à la consultation du public pendant 21 jours.

Le Comité Régional des Pêches Maritimes et Elevages marins des Hauts-de-France a pour objectif de mettre en place une « Licence Amande de mer au large de la Somme ». Ce projet de licence fait suite aux résultats de campagnes menées dans le cadre du projet d'Évaluation de la ressource en Amandes de mer au large de la baie de Somme (EVAMANSOM I et II) et réalisées en été 2022 et 2025.

Objectif	Définir des mesures d'encadrement d'exploitation durable de la ressource en amande de mer
Propositions	<ul style="list-style-type: none">- Ports de débarquement : Dieppe, Le Tréport, Boulogne-sur-Mer ;- 4 débarquements hebdomadaires, ne peut pas être supérieure à 2 débarquements par jour ;- Toute marée initiée dans le gisement classé « au large de la Somme » déterminera le secteur et le régime choisis pour la semaine ;- Le poids maximal pouvant être capturé et débarqué est déterminé comme indiqué dans le tableau ci-dessous :

Tailles navires	Quantité maximale de détention et de stockage autorisée à bord
Navires \leq 10 mètres	3 000 kg
$10 <$ navire $<$ 12 mètres	3 500 kg
$12 \leq$ navire $<$ 15 mètres	4 500 kg
Navires \geq 15 mètres	5 500 kg

Le projet est consultable :

- Par voie électronique à l'adresse suivante : crpm@copeche.org ou sur le site internet du CRPMEM Hauts-de-France (<https://www.comitedespeches-hautsdefrance.fr/>),
- Sur place en version imprimée par demande auprès des services du CRPMEM Hauts-de-France.

Les observations du public doivent être envoyées à l'adresse courriel suivante :
crpm@copeche.org

La consultation est ouverte à partir du 27/06/2025.